

11 janvier 2021

Réponse à la Tribune de Madame Boeglin-Rodier, parue dans le journal *Le Monde*, le 31 décembre 2020.

Non, Madame, je ne prêterai pas ma voix à votre indignation.

J'ai lu votre appel lancé aux « artistes issus de cette prestigieuse institution » qu'est le Conservatoire national supérieur d'art dramatique. J'ai été diplômé du CNSAD en 2017 ; j'ai depuis conservé et entretenu un lien qui n'a cessé de grandir avec cette école, sa direction, son administration, son personnel, ses enseignant.e.s et ses étudiant.e.s, pour qui j'ai beaucoup de considération, et même pour certain.e.s de l'affection et de l'amitié ; je suis resté un fidèle et soucieux observateur de ce qui se passe humainement, pédagogiquement et artistiquement dans les murs, et m'y sens toujours le bienvenu quand j'y reviens ; j'ai par ailleurs initié avec ma Compagnie un projet de festival en banlieue parisienne, fruit d'un partenariat étroit avec le CNSAD, l'Action culturelle d'une collectivité locale et un collège ; j'ai dernièrement répété et joué un spectacle au CNSAD, et ai pu y enseigner. Vous me pardonnerez cette courte présentation personnelle, mais j'ai cru bon de formuler ce préambule, afin de réunir les conditions qui fondent, me semble-t-il, la légitimité de ma réponse à votre appel, en tant que « artiste issu de cette prestigieuse institution », en tant qu'ancien qui n'a jamais cessé de se sentir concerné par l'école qui lui a tant apporté. Pourtant, je n'ai aucune intention d'accéder à votre requête. Non, Madame, je ne « prêterai pas ma voix à votre indignation ». Je vous demanderai plutôt, « de grâce », de prêter oreille à la mienne.

Il semblerait définitivement que l'époque soit aux condamnations faciles, aux indignations véhémentes et aux lynchages en tout genre sur la place publique, et que l'on manque de courage et de discernement à ce point que désormais l'on règle ses comptes par voie de presse. Oui, votre tribune, Madame, n'est pas une tribune, c'est un règlement de comptes, un défouloir. C'est même un tribunal. Non équitable qui plus est, et malhonnête car l'instruction – si tant est qu'il y en ait eu une – n'est qu'à charges. Et je ne peux pas croire que vous ayez écrit vos lignes dans un autre dessein, car une tribune digne de ce nom, réfléchie, éclairée sur le sujet que vous abordez, aurait reflété un préalable élémentaire auquel son autrice se serait astreinte si elle avait voulu être impartiale et constructive : se renseigner et être au fait des agissements de la partie qu'elle vilipende. Or il me semble que vous n'êtes pas au fait de ce que le CNSAD a déployé de moyens, d'énergie et d'efforts pour assurer la continuité et la qualité des enseignements à ses étudiant.e.s, que vous n'êtes pas au fait de « cette réelle volonté de la part de la direction » et de ce « brin d'imagination » dont vous pensez à tort que le CNSAD ait été totalement dépourvu, lui qui a pourtant eu massivement recours « aux moyens technologiques modernes » que vous semblez appeler de vos vœux.

Voilà pourquoi, Madame, « vu de là où vous vous trouvez », l'obstacle que vous mentionnez vous paraît « si mince ». Car « là où vous vous trouvez » n'est pas la réalité. Car « là où vous vous trouvez » est un fantasme. Car de « là où vous vous trouvez », vous ne savez ni ne voyez rien. Car « là où vous vous trouvez » est le camp des lâches détracteurs qui attendent, tapis dans l'ombre, l'occasion de participer au matraquage traditionnel de cette institution, et de

s'ériger soudainement en défenseur redoutable de l'art et de la jeunesse, mettant de côté ce que la courtoisie et l'élégance nécessiteraient d'arguments solidement étayés et d'éléments d'informations objectifs et concrets.

Vous faites du mal, Madame, à une administration et à un corps d'enseignant.e.s qui se dévouent de toutes les manières possibles à leurs étudiant.e.s. Vous fragilisez une institution en l'accusant inconsidérément de non empathie. Et votre parallèle avec le doublement du nombre de tentatives de suicide chez les jeunes est profondément abject et irresponsable. Votre tribune mérite qu'on lui accorde bien peu d'attention et qu'on la laisse sombrer dans le silence et le néant le plus profond. Pourtant, on sait que le venin trouve des oreilles faciles dans lesquelles se glisser quand elles ne sont pas averties, et il m'apparaît dès lors comme un devoir hautement impérieux, en tant qu'ancien « issu de cette prestigieuse institution », de rétablir quelques vérités, et de redonner ses couleurs à cette magnifique école que vous venez de souiller lamentablement.

Non, le CNSAD n'a pas « jeté l'éponge ».

La simplicité avec laquelle vous mettez tant de cœur à présenter le problème est fallacieuse, Madame. Ce n'est pas en raisonnements simplistes que se résoudra la question.

Car il ne s'agit pas uniquement de « quelques mille six cents candidats », Madame. Il s'agit non seulement de tou.te.s ces candidat.e.s – vous conviendrez que le nombre n'est pas à prendre à la légère en termes d'organisation – mais aussi de toutes les personnes qui les accompagnent pour leur donner la réplique – soit en 2020 un total de 6.500 personnes au premier tour. Il s'agit du risque avéré de diffusion du virus à grande échelle que représente ce rassemblement sur plusieurs jours. Il s'agit de la contamination qu'a subie un grand nombre des membres du jury et du personnel du CNSAD, suite au premier tour du concours 2020 en mars, puis aux deuxième et troisième tours déplacés en octobre. Il s'agit des personnes dites à risque dans cette école.

Il ne s'agit pas seulement de « trente nouveaux élèves qui auraient dû intégrer l'école à la rentrée 2021 », Madame. Il s'agit aussi des élèves des autres promotions, toujours là, dont la durée de formation est allongée pour pallier les carences qu'a imposées la crise sanitaire. Il s'agit aussi des élèves-étranger.ère.s, il s'agit aussi des élèves-metteur.e.s en scène, il s'agit aussi des élèves-doctorant.e.s, il s'agit aussi des élèves en situation de handicap. Il s'agit d'un effectif unique dans les écoles nationales supérieures d'art dramatique françaises qui nécessite, pour que l'équilibre entre enseignements de qualité et sécurité sanitaire soit optimal, pour « permettre à ces jeunes de poursuivre leur rêve, si fragile », pour que les spectacles, les initiatives et les projets personnels des étudiant.e.s voient le jour, pour que les partenariats, les voyages pédagogiques et les stages hors les murs puissent se poursuivre, une coordination de moyens logistiques, techniques et humains que vous ne soupçonnez visiblement pas, et l'espace adéquat et sûr qui ne s'invente pas, et dont vous semblez ignorer que le CNSAD manque, d'où le projet de la Cité du Théâtre qui verra s'installer le CNSAD dans de bien plus grands locaux, à Berthier. Vous comprenez, n'est-ce pas, que la situation du CNSAD n'est comparable à aucune autre des écoles nationales supérieures d'art dramatique françaises, si ce n'est l'ESAD, en termes d'étudiant.e.s au mètre carré ? Vous

comprenez qui plus est, n'est-ce pas, le défi sanitaire et logistique que représente la cohabitation de promotions si nombreuses, là où les autres écoles sont dotées de promotions plus réduites ? Ou auriez-vous donc voulu que le CNSAD promette à une future promotion « d'embrasser une carrière artistique » sans lendemain ?

Vous croyez rêver, dites-vous ? Non, vous ne rêvez pas. Le CNSAD n'est pas capable de miracles. Et qu'il soit « placé sous la tutelle du ministère de la culture », qu'il « bénéficie d'une dotation financière confortable » n'y feront rien. Pensez-vous vraiment que ce que vous semblez considérer comme un privilège – mais qui n'est pourtant que la juste mesure pour faire tourner cette maison – soit un argument recevable pour lui rappeler ses responsabilités à l'égard des jeunes artistes ? Mais à quoi donc pensez-vous que cette dotation financière soit consacrée ? Je vous renvoie à la réponse qu'a donnée Claire Lasne Darcueil à la pétition mise en ligne le 16 décembre dernier : bourses supplémentaires, achats de matériel informatique et de connexion, mise en place de captations et de diffusions, organisation de tests PCR sur place. Voilà à quoi a notamment servi et a été épuisée la dotation financière allouée « confortablement » au CNSAD en 2020, et dont vous semblez sous-entendre que son montant est si outrageusement élevé qu'il justifie à lui seul que soit maintenu le recrutement d'une nouvelle promotion en 2021.

Pensez-vous vraiment que le nœud de ce problème sanitaire se résoudra en calculs budgétaires ? L'argent viendrait-il maintenant à bout de tous les maux ? Venez, Madame, venez au CNSAD. Voyez plutôt comme, malgré tous les efforts déployés par la direction du CNSAD, son corps d'enseignant.e.s et ses étudiant.e.s, la vie y est dure et pleine de concessions incessantes, d'efforts lourdement consentis et de frustrations amères. Voyez plutôt comme, malgré un plan d'action anticipé dès avant l'été 2020 en prévision d'une seconde vague, malgré ce plan anticipé qui a permis de maintenir l'ouverture du CNSAD pendant le deuxième confinement et la deuxième vague, en divisant chaque promotion en trois groupes étanches, donc en autant d'espaces de travail et en autant d'intervenant.e.s, en élaborant une alternance de groupes en présentiel et en distanciel, en recourant à toutes les précautions sanitaires en usage dans les théâtres, voyez plutôt comme cela est déjà difficile. Voyez plutôt comme la promotion 2020 n'a pas eu de cérémonie de diplôme et a quitté le CNSAD dans le silence. Voyez plutôt comme la promotion 2021 et le festival des élèves-metteur.e.s en scène ont joué cet automne leurs spectacles sans public. Voyez comme la promotion entrante souffre déjà de ces restrictions. Auriez-vous donc voulu que le CNSAD accueille, dans ces conditions, une nouvelle promotion ? Pour lui promettre et lui assurer quoi ? Réjouissez-vous plutôt que, malgré le maintien difficile des activités, grâce à une gestion irréprochable des contingences sanitaires par la direction et le personnel du CNSAD, et grâce à une application rigoureuse des mesures sanitaires par les étudiant.e.s, les équipes techniques et le corps professoral, l'école ne soit pas devenue un cluster et n'ait pas fermé ses portes. Car que n'aurions-nous pas lu alors ! Que n'aurions-nous pas entendu les persifflieurs dire que le CNSAD a été incapable de pourvoir à sa mission de service public et d'établissement d'excellence, suite à une gestion sanitaire désastreuse !

Le CNSAD a bien poursuivi, ne vous en déplaise, Madame, « comme l'ensemble des organismes d'enseignement, des institutions culturelles, des entreprises privées, des commerces, quelles que soient leur taille et leurs capacités financières », et « au prix d'efforts

considérables », son activité. Mais il n'en faut pas beaucoup pour que cette école perde « le prestige » que vous vous accordez à lui donner : il suffit d'une promotion supplémentaire qui y serait, actuellement, bien malheureuse. Je suis d'accord avec vous : l'annulation du concours n'est certainement pas un événement dont on peut se réjouir. Mais enfin il faut parfois des décisions bien difficiles pour que soit justement protégée cette grande mission de « former les artistes de demain », pour conserver « la place essentielle que doivent occuper l'art et la culture dans nos sociétés », et pour, ne l'oublions pas, participer aux efforts qui doivent être consentis pour surmonter cette pandémie.

Le CNSAD ne « méconnaît » pas et ne « frappe » pas la jeunesse.

Je vous prierai donc, Madame, de ne pas confondre la décision difficile et longuement débattue qu'a prise le CNSAD, en octobre 2020, d'annuler le concours 2021 avec ce que traverse plus globalement la jeunesse depuis l'apparition de cette crise sanitaire. Je vous prierai d'épargner le CNSAD dans ces thématiques sociétales et politiques bien évasives et qui servent de manière bien pratique votre propos, celles de la carence en « soin » apporté à la jeune génération et à « la place qui lui revient ». Je vous prierai de ne pas rendre le CNSAD responsable du désarroi global de la jeunesse, et indirectement sa directrice Claire Lasne Darcueil, grande femme, humaniste profonde, amoureuse inconditionnelle du théâtre, des arts et de la jeunesse, et envers laquelle votre ridicule procès en non empathie révèle combien vous ne connaissez rien de la cible que vous visez. Pensez-vous réellement, Madame, qu'un manque d'empathie puisse être reproché à Claire Lasne Darcueil, elle qui rentre dans sa huitième année d'un mandat déjà deux fois reconduit, à l'unanimité qui plus est, elle qui a contribué à renouveler en profondeur l'école, ses modalités de recrutement et sa pédagogie, elle qui porte une attention permanente aux préoccupations et aux souhaits des étudiant.e.s et du corps professoral dont elle a la charge, elle qui travaille si vaillamment à donner un cap à ce navire dans la tempête culturelle et sanitaire actuelle ?

Comment avez-vous pu, Madame, céder si facilement et sans retenue aucune aux tentations du bashing ? Non, je vous le redis, je ne vous prêterai pas ma voix pour participer à ce qui n'est rien d'autre qu'une basse et vile attaque. Ne vous méprenez pas : je ne dis pas que le CNSAD est parfait. Il ne fera jamais l'unanimité, et, malgré toutes les bonnes volontés qui s'y trouvent, on peut évidemment trouver des critiques à lui faire. Mais sur cette question bien spécifique de l'annulation du concours, votre tribune est une déformation trompeuse de la réalité et des faits, et prend la forme d'une diffamation cautionnée par un manque criant d'informations. Elle ne doit en cela qu'être contredite et corrigée. Pour l'honneur et la vérité.

Jean-Frédéric Lemoues,
Diplômé en 2017 du CNSAD.

De manière transparente et non censurée, le CNSAD met toutes les informations nécessaires à disposition sur son site internet : <https://cnsad.psl.eu>